



Sorbonne universités va aggraver nos conditions de travail



La loi Fioraso adoptée en juillet 2013, contre laquelle une partie des syndicats et des personnels s'est battue, impose aux universités de se regrouper, pour ne plus constituer qu'une entité par région (3-4 en Île-de-France). **L'UPMC est ainsi en train de transformer le PRES Sorbonne universités en une communauté d'universités** (Comue), qui regrouperait outre l'UPMC, la Sorbonne (Paris 4), l'université de technologie de Compiègne, le Muséum national d'histoire naturelle, une école privée de management (l'Insead, fondée par le frère de Giscard d'Estaing) et divers membres associés. L'INSERM, l'IRD, l'INRIA, le CNRS sont membres mais se contentent de suivre sans peser sur l'orientation des Comue. Ces regroupements seront adossés aux IDEX (initiatives d'excellence), pour les universités qui ont été sélectionnées.

Ces restructurations sont dans la continuité des politiques portées depuis des années par les différents gouvernements : dans le cadre du programme européen Horizon 2020, **l'État doit progressivement s'effacer pour laisser la place aux régions, chacune devant se spécialiser dans certains domaines économiques. L'enseignement supérieur et la recherche publique doivent suivre.**

Ce désengagement de l'État est sensé être compensé à la fois par des financements privés, en particulier par les entreprises, et par des fonds propres créés par ces nouvelles entités (dépôt de brevets, implantation de start-ups, voire à terme augmentation des frais d'inscription des étudiants). Fioraso va jusqu'à affirmer que les universités doivent devenir des « *centre de coûts et de profits* ». **En réalité, ce désengagement va surtout être compensé par des coupes drastiques dans les budgets des établissements membres.**

Mutualisations de services

C'est la raison d'être initiale et assumée du PRES Sorbonne universités : réaliser des économies d'échelles entre les différents établissements par des mutualisations des fonctions dites de support ou d'appui. Les créations de pôles informatiques, de cellules administratives ou de plateformes techniques illustrent bien ce mouvement : bien souvent ces projets ont pour seule raison d'être les économies d'échelles, hors de tout projet scientifique ni même réel soucis d'efficacité, et se concluent par un éloignement des équipes de recherches. Les statuts de Sorbonne Universités vont dans ce sens, en revendiquant le principe de « *sobriété dans les moyens de fonctionnement et de support* » et le « *regroupement des moyens* ». La CGT a pu observer partout les dégâts causés par ces restructurations : que ce soit le renforcement de la hiérarchie donnant lieu à des luttes stériles pour savoir qui pourra jouer le chef à la tête du service mutualisé ou la mise en œuvre du dogme « faire plus avec moins » entraînant surcharge de travail et embauches de contractuels en lieu et place des fonctionnaires...

Blocage des recrutements et des carrières

Sorbonne universités, les Comue, les IDEX... tout ça pour amuser la galerie et surtout ne pas parler des problèmes des personnels et de la politique d'austérité menée par le gouvernement (non remplacement des départs à la retraite, blocage des salaires et peut être bientôt de l'avancement, hausse de l'âge de départ à la retraite, baisse des budgets du CNRS et des universités etc.). On essaie de nous faire avaler qu'il y aura toujours quelque chose pour les plus méritants, les plus « excellents », et qu'il vaut donc mieux s'écraser que de contester la politique en cours.

Ainsi, les postes de « politique scientifique » (c'est-à-dire fléchés), ceux réservés aux lauréats d'ERC et les directives de la présidence aux comités de sélection renforcent le mandarinat : il n'y a quasiment aucune marge de manœuvre dans les recrutements d'enseignants-chercheurs dans les UFR. De même, afin de compenser le blocage des salaires et des carrières, la présidence instaure un système de primes bien loin de compenser les pertes de salaires et provoquant conflits, découragements et jalousie dans les services et les labos.

Un cas d'école : les bibliothèques

Plus généralement, la présidence entend mener sa course à l'excellence avec les autres facs en demandant toujours plus aux personnels. Ainsi, la dernière mode consiste à ouvrir les bibliothèques le plus tard possible, et cela devient presque la seule fonction des bibliothèques pour la présidence.

L'ouverture supplémentaire d'une bibliothèque le samedi jusqu'à 22h et une heure de plus tous les jours du L1-L2 avec le recours massif aux moniteurs étudiants, ce qui a entraîné une pétition signée par plus des deux tiers des bibliothécaires, à laquelle Chambaz refuse aujourd'hui de répondre.

L'embauche systématique de moniteurs étudiants est déjà une catastrophe, comme en témoigne la bagarre qui a éclaté le 06 novembre 2012 et à laquelle les moniteurs n'étaient pas formés pour réagir, sans compter la dévalorisation du métier de bibliothécaire que cela implique.

Explosion de la précarité avec la recherche sur projet

Cycliquement de nouveaux appels d'offre apparaissent auxquels on est pressés de répondre. La transformation de Sorbonne universités en Comue répond ainsi aux injonctions du ministère conditionnant l'attribution du label Idex. L'UPMC déroule aujourd'hui des tapis rouges aux lauréats des ERC (appels d'offre européens) : poste de prof réservé, prime extravagante, décharge d'enseignement... De même, à peine créé l'Idex lancent des chaires Sorbonne universités permettant d'attirer des collègues « juniors ou seniors », avec compléments de salaire et embauches de post-doctorants en soutien. Cette recherche sur projet génère quantité de contractuels dans les labos et les services. On pressure ces collègues en leur faisant miroiter un poste de titulaire, mais bien souvent ils servent de variable d'ajustement lors des restructurations. La hiérarchie essaie de nous mettre de son côté en accusant la loi Sauvadet, qui l'empêcherait de renouveler des CDD plus de 6 ans, mais on les entend bien plus quand il s'agit de décrocher un projet que quand il s'agit d'exiger des ouvertures de postes.

Restructuration de la recherche

Chaque Comue est appelée à se spécialiser dans ses thématiques de recherche, et donc à se débarrasser des thématiques jugées secondaires. Ainsi, la biologie végétale a été complètement éradiquée à Jussieu, car Orsay et l'INA de Versailles ont vocation à en être les spécialistes. L'écologie a quand à elle été expulsée de l'École normale supérieure, membre d'un Idex concurrent. Aujourd'hui, c'est l'électronique qui est sous pression à l'UPMC.

La méthode est désormais rodée. D'abord une évaluation interne au labo conclut dans le sens voulu par la direction. Ensuite les équipes en disgrâce sont mises sous pression pour ne présenter aucun bilan devant l'AERES ou les sections CNRS, abandonner leurs recherches et s'intégrer dans d'autres équipes. Les personnels BIATSS sont réaffectés, en tenant compte des besoins des mandarins plutôt que des personnels.

Les chercheurs et enseignants-chercheurs doivent se recaser par eux-mêmes, avec la marque au fer rouge de l'absence de bilan.

Bien entendu la science a vocation à évoluer et à se réorganiser, mais cela doit se faire avec la participation des personnels, en leur assurant un suivi, des formations et des recours auprès des instances représentatives.

La présidence affirme dans ses « *Principes d'organisation de Sorbonne universités* » que la Comue reposera sur l' « *exercice en commun des compétences* », c'est-à-dire que chaque établissement gardera ses prérogatives. Pourtant, juridiquement la Comue est la forme permettant au contraire le *transfert de compétences*. **On met donc en place une nouvelle couche technocratique au-dessus des établissements actuels, amenée à exercer sa tutelle sur ceux-ci.** Ajoutons à cela qu'il n'y aura aucun représentant du personnel élu au suffrage direct dans les instances de direction de la Comue, la direction de Sorbonne universités ayant ajouté de tous petits établissements pour dépasser les 10 membres et ainsi échapper au suffrage direct.

La CGT défend un service public d'enseignement supérieur et de recherche de qualité, c'est-à-dire

- des formations à des métiers pour les étudiants, et pas seulement des compétences immédiates pour un poste de travail, validées par des diplômes reconnus dans les conventions collectives
- une recherche ambitieuse, fondamentale et appliquée, reposant sur des financements récurrents pour garantir l'indépendance vis-à-vis des entreprises et des lobbys et capable d'assurer la pérennité dans la conduite des recherches
- un statut de fonctionnaire avec de véritables évolutions de carrières pour les personnels, garant d'un service public de qualité.

Force est de constater que sur ces trois points, pour toutes les raisons décrites plus haut Sorbonne universités ne va faire qu'empirer la situation. Plus généralement, les regroupements en cours ne font qu'amplifier la concurrence entre gros pôles universitaires, là où il faudrait au contraire œuvrer à la coopération entre l'ensemble des sites.



**C'est pourquoi la CGT se battra
contre la Comue Sorbonne Universités
et pour les revendications des personnels**

avec toutes les organisations syndicales se retrouvant sur ce mot d'ordre

